

ONU-HABITAT: l'Agence pour les villes et le logement

Villes et cités se développent aujourd'hui à un rythme sans précédent, déterminant les tendances sociales, politiques, culturelles et environnementales du monde, à la fois bonnes et mauvaises. L'urbanisation viable est l'un des défis les plus pressants auxquels doit faire face la communauté internationale.

En 1950, un tiers de la population du monde vivait dans des cités. Tout juste 50 ans plus tard, ce taux s'élève à la moitié de la population, et va continuer à s'élever jusqu'à atteindre les deux tiers en 2050, soit 6 milliards de personnes. *Aujourd'hui, un être humain sur deux vit en zone urbaine.* Les villes sont des centres de production nationale, de consommation économique et de processus sociaux qui génèrent l'aisance matérielle et les opportunités. Mais elles génèrent également la maladie, le crime, la pollution, la pauvreté et le malaise social. Dans de nombreuses villes, principalement dans les pays en voie de développement, les habitants des quartiers défavorisés représentent plus de 50 pour cent de la population et n'ont que peu ou pas d'accès à l'hébergement, à l'eau, aux installations sanitaires, à l'éducation et aux services de santé.

Dans un monde qui devient de plus en plus urbain, il est essentiel que les responsables comprennent le pouvoir de la ville en tant que catalyseur du développement national. Les nouveaux programmes d'ONU-HABITAT sont conçus pour aider les responsables et les communautés locales à affronter les défis de l'organisation urbaine et à trouver des solutions réalisables et durables. Aujourd'hui, ONU-Habitat pense que l'urbanisation doit être considérée aussi comme une opportunité, une plus-value pour l'humanité.

Mission et Mandat d'ONU-Habitat

Le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains, ONU-Habitat est l'organisme officiel des Nations Unies pour les établissements humains. Son mandat, tel que défini par l'Assemblée Générale des Nations Unies, est de promouvoir des villes et des cités viables sur les plans social et environnemental, avec comme objectif de fournir un hébergement adéquat pour tous.

La Déclaration des Nations Unies à l'occasion du 3ème millénaire reconnaît les conditions de vie déplorables des pauvres des villes dans le monde. Elle énonce l'engagement des Etats membres à améliorer ces conditions pour 100 millions d'habitants de quartiers pauvres d'ici 2020, un engagement relevant directement du mandat d'ONU Habitat. (Cible 11 de l'Objectif de Développement n° 7 du Millénaire). Aussi important que ce chiffre de 100 millions puisse paraître, il ne représente que 10 pour cent de la population défavorisée dans le monde à l'heure actuelle, qui, laissée à elle-même, triplera pour atteindre trois milliards d'ici à 2050. La Cible 10 appelle à la réduction de moitié du nombre de personnes n'ayant pas d'accès durable à l'eau potable.

Le travail d'ONU-Habitat, en tant que point central de la mise en place de l'Agenda Habitat, de la Déclaration du nouveau millénaire sur les villes et les établissements humains, et de l'Objectif de Développement 7, Cibles 10 et 11, a amené l'Agence et ses

partenaires au sein des autorités gouvernementales, régionales et locales et de la société civile, à cerner de plus en plus près les conditions de vie dans les zones urbaines pauvres.

La vision stratégique d'ONU-Habitat s'articule ainsi autour de 4 pivots, visant à atteindre l'objectif de « *Cités sans taudis* ». Cette stratégie consiste à soutenir les normes globales, analyser les informations, tester les solutions sur le terrain et financer. Ces points sont directement dérivés des 4 fonctions essentielles assignées à l'agence par les gouvernements du monde, à savoir le suivi et la recherche, le développement de politiques, l'augmentation de la capacité et le financement pour le logement et le développement urbains.

Fonctionnement général d'ONU-Habitat

1- Développement des logements et d'établissements humains durables

Cette Division dirige deux principales campagnes mondiales, la Campagne Globale pour la Gouvernance Urbaine et la Campagne Globale pour une Tenure Sécurisée. Elle dispose de quatre branches, couvrant des programmes mondiaux pour l'hébergement, l'eau et les installations sanitaires, la formation et l'amélioration des compétences, et le développement urbain.

Un autre appui stratégique comprend une initiative conjointe d'ONU-Habitat et de la Banque Mondiale, sous le nom de Cities Alliance pour la réhabilitation des bidonvilles. Elle promeut des politiques de développement efficaces pour le logement, établit et milite en faveur des droits à l'hébergement, promouvant des cités viables ainsi qu'une gestion et un planning de l'environnement urbain. Elle couvre également la gestion des terrains après-conflit et la reconstruction dans les pays dévastés par des guerres ou par des catastrophes naturelles.

2- L'eau, les installations sanitaires et l'infrastructure

Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les leaders mondiaux se sont engagés à réduire de moitié, d'ici l'an 2015, le nombre de personnes vivant sans eau et installations sanitaires adéquates. (Cible 10, OMD n° 7). Dans notre monde en voie d'urbanisation rapide, le manque d'eau est une source potentielle de conflit social et politique. L'augmentation rapide de la population dans les zones urbaines a créé une dégradation de l'environnement. Le but d'ONU-Habitat est d'aider à redresser cette situation.

La branche d'ONU-Habitat pour l'Eau, les Installations Sanitaires et l'Infrastructure œuvre, avec les gouvernements, les autorités locales et d'autres partenaires, à augmenter la capacité pour un approvisionnement et une livraison de l'eau, des installations sanitaires et de l'infrastructure efficaces et performants. Elle dirige deux programmes régionaux majeurs, l'Eau pour les cités d'Afrique et l'Eau pour les cités d'Asie.

3- Le développement urbain

La branche d'ONU-Habitat pour le Développement Urbain dirige une série de programmes stratégiques, conçus pour aider à rendre les villes plus saines, soulager les

pays qui souffrent des retombées de la guerre ou des catastrophes naturelles, promouvoir des cités viables, une bonne gouvernance et défendre en priorité l'intérêt public dans les villes. Ses experts œuvrent conjointement avec les gouvernements, les autorités locales, les organisations de la société civile, ainsi qu'avec les plus défavorisés des quartiers pauvres eux-mêmes.

4- Formation et amélioration du savoir-faire

L'exigence auprès des communautés et de leurs gouvernants locaux de gérer durablement leur développement n'a jamais été plus grande. Pourtant, de nombreuses communautés ne peuvent faire face à la myriade des défis économiques, environnementaux, sociaux et structurels. Pour confronter les problèmes urbains qui semblent endémiques, tels que la dégradation de l'environnement, la pauvreté, les sans-abris, l'établissement clandestin et les services municipaux sous-performants, il est essentiel de former les capacités de gestion, techniques et stratégiques des dirigeants et employés locaux, des ONG et autres organisations publiques en place.

5- Le Suivi et la Recherche

La division d'ONU-Habitat pour le Suivi et la Recherche aide les villes à apprendre, connaître et comprendre leurs propres besoins. Elle fournit les faits, les chiffres et les études qui aident les preneurs de décision ainsi que les résidents des villes à optimiser leurs décisions : découvrir par exemple combien de personnes d'une rue donnée ont accès à l'eau et aux installations sanitaires, ou découvrir ce que les ONG locales et les organisations de la société civile peuvent penser d'une ville, ou comment prendre en compte l'opinion des femmes, ou encore comment faciliter l'échange d'informations et des meilleures méthodes dans le monde.

La Branche des Systèmes de Suivi dirige une Section des Meilleures Pratiques qui permet l'échange d'expérience entre villes différentes, et gère également l'Observatoire Urbain Global (OUG) qui aide les cités à avoir une vue d'ensemble de leurs besoins. De plus, la branche est en charge de la publication du rapport-phare de l'Agence, publié tous les deux ans, *Etat des Cités du monde*.

6- Coopération Régionale et Technique

La Division de la Coopération Régionale et Technique supervise le travail de l'Office Régional pour les Etats Arabes d'Afrique (OREAA) basé à Nairobi, de l'Office Régional pour l'Asie et le Pacifique (ORAP) basé à Fukioka, Japon, et de l'Office Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (ORALC) basé à Rio de Janeiro, Brésil. Les directeurs de programmes d'Habitat, situés dans les bureaux de l'UNDP de ces pays afin de garantir que les priorités du secteur des établissements humains sont canalisées au mieux dans les politiques et programmes nationaux, dépendent de cette Division. UN Habitat projette d'étendre cette couverture sur 50 pays.

Les activités opérationnelles se concentrent à aider les gouvernements dans la mise au point des politiques et stratégies pour une gestion autonome sur le double plan national et local. L'expertise technique et de gestion est fournie pour l'évaluation des contraintes et opportunités relatives à l'établissement humain, l'identification et l'analyse des options

stratégiques, la conception et mise en place de projets d'hébergement et de développement urbains et la mobilisation des ressources naturelles et des apports externes pour l'amélioration des conditions d'établissement humain.

7- Financement de l'Etablissement Humain

L'une des composantes majeures de la vision stratégique d'ONU-Habitat est la mobilisation des ressources d'investissement domestiques pour le financement des cités et du logement. L'organe pour la Réhabilitation des bas-fonds, ou Slum Upgrading Facility (SUF) est une nouvelle facilité mondiale conçue pour mener et coordonner la coopération technique, encourager les initiatives financières de projets rentables pour la promotion de logements financièrement accessibles aux ménages à revenus limités, la réhabilitation des quartiers défavorisés et la fourniture d'une infrastructure dans les établissements dans les cités des pays en voie de développement.

L'un des principaux objectifs de SUF est de mobiliser le capital domestique pour les activités de réhabilitation, en facilitant les liens entre les acteurs locaux et en conditionnant les éléments financiers, techniques et politiques des projets de développement. Un second objectif consiste à préparer les projets locaux pour un éventuel financement par des donateurs internationaux, des institutions financières internationales et par des investisseurs potentiels du marché mondial des capitaux, avec l'intention spécifique d'avantager le capital domestique dans la réhabilitation des quartiers défavorisés.

ONU-HABITAT au Liban

La présence d'ONU-Habitat au Liban remonte aux années 90 du siècle dernier, quand elle fut impliquée dans la mise en place d'un projet de reconstruction de logements. L'Agence a repris ses opérations au Liban en Septembre 2006. Une direction de Programme Habitat (ou Habitat Program Manager, HPM) fut déployée, fonctionnant en tant que ressource, sur un plan d'Agences, pour promouvoir ses deux mandats normatif et opérationnel.

Le Document du Programme Habitat pour le Liban (Habitat Country Program Document, HCPD) a été développé, couvrant la période 2008-2009. Le document souligne les principaux objectifs et les priorités pour ONU-Habitat au Liban et vise à promouvoir l'Agenda Habitat, en collaboration avec le Gouvernement Libanais et d'autres Agences UN.

ONU-Habitat au Liban joue un rôle actif en soulignant différents problèmes urbains dans les programmes locaux et nationaux. Grâce à l'analyse de secteurs-clés urbains, comprenant la gouvernance, le terrain et le logement, l'hébergement et les services de base, la gestion et le planning urbains, l'environnement et le développement de la capacité, l'HPCD du Liban fournit une vue d'ensemble du contexte stratégique national et des zones d'intervention permettant de faire face aux défis urbains.

L'objectif principal du programme d'ONU-Habitat pour le Liban est de concentrer l'effort sur les stratégies de développement à long terme. Collaborant avec le Gouvernement pour la coordination des autres agences UN opérant dans le pays, ONU-Habitat espère consolider un programme exhaustif pour aborder les questions de gouvernance et de réforme.

Sur la base de cette stratégie, le Programme Pays englobe les 4 points suivants :

- Réhabilitation durable des Etablissements Humains
- Planning urbain participatif
- Gouvernance urbaine
- Réformes du Logement

Les projets en cours d'ONU-Habitat au Liban se détaillent comme suit :

1- Bonne gouvernance pour une meilleure reconstruction d'après-guerre

Les priorités-clé d'ONU-Habitat dans un contexte d'après-crise se concentrent sur le renforcement des capacités et la collaboration étroite avec les communautés et les autorités nationales et locales afin de répondre à leurs besoins en terme de logement et de recouvrement d'établissement, de restauration de moyens de subsistance et de planning d'établissement viable, tout en prenant simultanément en considération les besoins de développement à long terme et en assurant une meilleure transition la période de secours à la période de développement.

Sur la base de ce mandat, le projet vise à répondre aux besoins de secours immédiat pour retrouver un logement et reconstruire dans le Sud-Liban tout en mettant les fondations pour un développement viable à long terme. Ceci sera réalisé grâce à :

- Le renforcement des capacités des autorités locales et de l'Union des Municipalités à planifier, guider et contrôler la conception et la reconstruction physique des demeures totalement détruites dans les villages.
- Le développement des capacités des communautés affectées à gérer le processus de reconstruction de leurs maisons totalement détruites.
- L'amélioration du rôle de la municipalité en tant qu'agent principal dans la promotion du planning de développement local dans les villes et villages concernés.

Les activités du projet comprennent :

- La fourniture d'une aide d'ingénierie, par la création de trois Offices Techniques Régionaux, à environ 4000 familles touchées et dont les demeures ont été totalement détruites durant la guerre de Juillet 2006.
- La création de trois Observatoires Urbains Locaux, en tant qu'outils de planning pour la promotion du développement de l'établissement humain.
- Le soutien technique et financier à 21 municipalités pour l'exécution de projets d'impact rapide.
- L'assistance des Unions de Municipalités dans la préparation des études techniques nécessaires pour répondre au besoin de développement urgent dans les régions concernées.

- La formation de la capacité des trois Unions de Municipalités à améliorer la fourniture du service.

2- *Soutien intégré pour la réhabilitation de la région mitoyenne au camp de Nahr-el-Bared*

Ce projet conjoint avec PNUD, ONU-Habitat, OIT, HCNUR, et UNICEF vise à fournir l'assistance nécessaire et le secours aux réfugiés palestiniens au Liban, ainsi qu'aux Libanais en situation très précaire touchés par le conflit du camp de réfugiés de Nahr-el-Bared et ses répercussions. Pour ce faire, le projet vise à améliorer la coordination des efforts de réinstallation et des secours intégrés, comprenant la fourniture de la subsistance, des services sociaux de base et la réhabilitation de l'infrastructure.

Dans le cadre de ce projet, ONU-Habitat se concentrera sur l'amélioration de la réponse des intervenants, par la participation active des services municipaux, et par l'adhérence aux standards et aux meilleures pratiques afin de garantir la viabilité des interventions.

Ceci pour être accompli par :

- L'établissement de six comités municipaux conjoints (impliquant les deux communautés, Libanaise et Palestinienne) pour l'évaluation et l'identification des interventions urgente de rétablissement.
- La mise en place de projets d'impact rapide pour faire face aux besoin de rétablissement des communautés libanaise et palestinienne.
- L'amélioration des services municipaux pour renforcer l'engagement de la Municipalité dans les efforts de rétablissement.

3- *Stratégie de Développement Durable Al Fayhaa (ADDAF)*

Par le biais de l'engagement d'un ensemble de partenaires (La Banque Mondiale, ONU-Habitat, PNUD, l'Agence Française pour le Développement, le Réseau Medcities et les Municipalités de Barcelone et de Marseilles), le projet vise à soutenir l'Union des Municipalités Al Fayhaa (UoM) dans leur développement économique à long terme, par le soutien de la formulation de Stratégies de Développement des Cité (City Development Strategies, CDS)

En tant que partie prenante dans ce projet, le rôle d'ONU-Habitat est de renforcer le rôle de l'UoM et des intervenants locaux afin de prendre une part active dans les différentes étapes du processus de CDS.

4- *La formation des élus locaux : Améliorer le rétablissement dans les Municipalités entourant Nahr-el-Bared*

L'expérience d'ONU-Habitat dans les situations post-conflit indique que le gouvernement local a un rôle premier dans l'amélioration des conditions de vie des défavorisés. Il faut améliorer les capacités des leaders à prendre des décisions pouvant affecter directement les citoyens, la société civile et les professionnels en place. Dans un contexte participatif, les autorités locales peuvent être plus à même de jouer leur rôle habilitant et de se concentrer sur la fourniture de services de base.

Dans ce contexte, le projet, mis en place en partenariat avec PNUD, cherche à renforcer les capacités des acteurs de la gouvernance urbaine à jouer un rôle significatif dans la promotion de rétablissement durable et de développement grâce à la réduction de la pauvreté, la prise de décision participative, la résolution des conflits, le renforcement institutionnel et le suivi de l'impact... Un programme exhaustif de formation des capacités serait mis en place, ciblant six municipalités, ainsi que les organisations de société civile correspondantes et les représentants des communautés. Le programme couvrirait les sujets suivants :

- Compétences-clés pour les élus locaux, afin d'habiliter et de renforcer les compétences de communication, de prise de décision, de conception de politiques, d'institutionnalisation.
- Finances du gouvernement local
- Médiation, comprenant le planning stratégique et la gestion des conflits.

ONU-Habitat Liban

Bureaux Régionaux de l'UNESCO-Jnah, Beyrouth

Tel : +961 1 850013 (est 111)

Fax : +961 1 824 854

Email : danialrifai@undp.lebprojects.org

ONU-Habitat Quartiers Généraux

P.O.Box : 30030, 0100 Nairobi KENYA

Tel : +254 20 623221

Fax : +254 20 623904

Email : UN-HABITAT@unhabitat.org

Alain.grimard@unhabitat.org

Site Web : www.unhabitat.org